

Séance du 8 février 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt deux, le mardi 11 janvier à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

Présents : Mmes Dorothée GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Sophie FOUCAULT

Mrs Frédéric LANGLOIS, Cédric DEMARCY, Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Sylvain CUYER

Absents excusés avec pouvoir :

Philippe PICQUE pouvoir à Sophie FOUCAULT

Noémie BERTHE pouvoir à Dorothée GARNIER

Absente excusée :

Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 janvier 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 janvier 2022.

2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 janvier 2022.

Mr le Maire remercie les conseillers et les adjoints qui donnent de leur temps pour toutes les actions qu'ils entreprennent pour le bon fonctionnement de la Commune.

3 -Délibération concernant la destruction des livres de la bibliothèque pour l'année 2021

Mr le maire expose qu'une délibération est nécessaire pour la destruction de livres de la bibliothèque concernant l'année 2021. Une partie est détruite, une autre mise à disposition gratuitement dans le hall de la bibliothèque (boîte à livres), et des échanges sont effectués avec d'autres bibliothèques.

Le conseil municipal échange sur ce sujet et émet l'éventualité de les mettre à disposition lors de brocante, ou de créer une journée de mise à disposition pour les personnes intéressées, ou éventuellement d'être proposés aux associations pour des ateliers.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour la destruction de livres de l'année 2021

4- OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a pris la décision de fermer la bibliothèque, la bibliothécaire n'ayant pas de passe vaccinal. Pour le moment, celle-ci prend ses congés, un rendez-vous va être fixé afin d'échanger sur la suite à donner à cette situation en tenant compte de l'évolution du protocole sanitaire.

5- SIAEB délibération concernant les hydrants pour l'année 2022

M le Maire rappelle que la compétence de défense incendie destinée à mettre aux normes les dispositifs nécessaires pour garantir une défense incendie aux communes adhérentes a pris fin au 1^{er} janvier 2022, seules les opérations d'entretiens et de contrôles des hydrants seront à la charge du SIAEB jusqu'au 30 juin 2025. Par conséquent, il appartient aux communes, partie investissement d'approuver le certificat de transfert, élaboré par les services fiscaux, qui définissent les dispositifs et leurs valeurs unitaires ainsi que le montant total des travaux d'investissement, de défense incendie réalisés jusqu'en 2015 inclus, et d'intégrer ces opérations d'investissements dans l'inventaire communal par des écritures d'ordre non budgétaire.

Après concertation, les membres du conseil décident à l'unanimité :

- d'intégrer les travaux d'investissements de défense incendie évalués par dispositif et réalisés jusqu'en 2015 inclus au patrimoine communal
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le certificat administratif
- de transmettre au trésorier de la commune le certificat pour signature

- de retourner ce certificat dûment signé au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne.

6- ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 10 ET 24 AVRIL 2022

M le Maire expose que pour le bon déroulement de cette élection, un planning doit être mis en place. Après consultation du Conseil Municipal voici les différents créneaux.

Dimanche 10 AVRIL 2022

HORAIRES	Membres du bureau
8h-10h	Jean- claude BAGUET, Noémi BERTHE, Sophie FOUCAULT
10h-12h	Sylvain CUYER, Annick DUPONT, Cédric DEMARCY
12h-14h	Pascaline Hamonier, Catherine GAMICHON- NOEL, Jean- Claude BAGUET
14h-16h	Patrick LAURENT, Didier DAUBOIN, Murielle CAYEUX
16h-18h	Philippe PICQUE, Frédéric LANGLOIS, Dorothée GARNIER

Dimanche 24 AVRIL 2022

HORAIRES	Membres du bureau
8h- 10h	Jean-Claude BAGUET, Sophie FOUCAULT, Frédéric LANGLOIS
10h-12h	Pascaline HAMONIER, Sylvain CUYER, Dorothée GARNIER
12h-14h	Jean-Claude BAGUET, Pascaline HAMONIER, Catherine GAMICHON-NOEL
14h-16h	Dorothée GARNIER, Didier DAUBOIN, Patrick LAURENT
16h-18h	Philippe PICQUE, Dorothée GARNIER, Annick DUPONT

7- PROJET DE Mme BENTO CONCERNANT LA MAISON DE KINESITHERAPIE

M le Maire, fait part au Conseil Municipal, qu'à ce jour Mme BENTO n'a pas encore donné de réponse sur l'offre faite par la Mairie.

8 - REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

Pascaline HAMONIER fait le compte rendu de la synthèse concernant la réunion extraordinaire qui s'est tenue le 12 janvier, avec QUARTIER LIBRE. A ce jour, le power point concernant l'étude de la circulation n'a pas encore été envoyé. Sophie FOUCAULT a suggéré que le revêtement autour de l'église soit en adéquation avec les attentes du Conseil Municipal. M le Maire a communiqué à M LEGENDRE, architecte, les coordonnées du bureau QUARTIER LIBRE afin qu'ils puissent échanger sur ce sujet. M le MAIRE informe que la prochaine réunion avec le bureau d'étude et l'ADTO aura lieu le mardi 22 février 2022 à 18h30 à la Mairie

9- COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M le Maire fait part au Conseil Municipal que la CCPV à demander des subventions concernant l'extension de l'aire de camping de 6 à 8 places pour la commune de SONGEONS, pour un montant de 91 600€. Ainsi que pour l'embarquement de Canoës-Kayaks pour un parcours d'initiation jusqu'à La Chapelle-sous-Gerberoy pour un montant de 6000€.

M le Maire informe que M Philippe ADDE, Directeur Général des Services (DGS) à la CCPV sera remplacé par une personne DGS de la Mairie de Gournay-en-Bray à partir du 4 avril 2022.

M Pascal VERBEEKE Vice-Président de la CCPV (service culturel) et conseiller départemental, conseille à M le Maire de faire une demande de subvention au programme « LEADER » concernant le festival de rue « SONGEONS LA RUE », qui se déroulera le dimanche 22 mai 2022. La commission en charge de cette manifestation se déroulera le 10 février à 18h30, avec Olivier DELAMARRE (référant organisation).

M Le Maire demande à Sylvain CUYER si l'UCASS prend en charge la brocante du 8 mai. Ce dernier informe qu'une réunion va être programmée très prochainement et une réponse sera faite rapidement à la Mairie.

M le Maire informe que la commission des finances se réunira le samedi 2 avril de 8h à 12h.

M le Maire fait part au conseil municipal du rendez-vous avec le Président des Jeunes agriculteurs. Ce dernier à communiquer sur le déroulement de cette journée à savoir un pôle élevage sur le parking de la Place du Franc Marché et l'installation de tonnelles sur la place verte, le marché du terroir sous la halle et la place de la halle,

Rue de Verdun l'exposition de matériel ancien, rue Jean Touchard et rue du Maréchal de Boufflers le matériel neuf . Une demande de subvention a été sollicitée par cette association pour l'organisation de cette manifestation.

M le Maire informe que le 24 février la commission ouverture des plis concernant le droit d'affermage se réunira.

M le Maire informe que les travaux de l'église commenceront fin mars et ces derniers dureront environ 3 mois.

M le Maire souhaiterait prendre un arrêté concernant un problème récurrent la divagation des chiens, après échange le Conseil Municipal donne son accord.

M le Maire informe que le propriétaire de la nouvelle épicerie rue du Maréchal de Boufflers lui a confirmé l'ouverture de son magasin deuxième quinzaine de mars (la vitrine accidentée doit être totalement remplacée).

M le Maire expose qu'à la prochaine réunion de Conseil Municipal, il faudra mettre à l'ordre du jour le remplacement de la secrétaire de mairie, Madame Sylvie Vain, et travailler sur la fiche de poste.

M le Maire rappelle que les candidatures pour l'agent « poste communal » se clôturent le 20 février, à ce jour déjà 14 personnes ont postulé.

Pascaline HAMONIER remercie tout le personnel du SIVOS ainsi que les agents NOOE emploi pour leur engagement, et leur professionnalisme.

Pascaline HAMONIER informe que la réunion « AJS » (Action Jeunes Songeonnois) a dû être décalée le 1^{er} mars au vu de la situation sanitaire.

Frédéric LANGLOIS fait un compte rendu de la commission « Culture tourisme » qu'organisait la CCPV.

Frédéric LANGLOIS indique que la commission fleurissement se réunira le 15 février à 19h, et que la commission bâtiments fera un point de l'entretien de ces derniers le 14 février à 16h30.

Frédéric LANGLOIS, fait un point sur les travaux du futur point « Poste Communale » et remercie Didier DAUBOIN pour son investissement dans les travaux.

Frédéric LANGLOIS informe qu'une réunion avec les agents techniques communaux se tiendra courant mars concernant la gestion des espaces verts.

Frédéric LANGLOIS fait part que la distribution des récompenses concernant « le concours des maisons fleuries » s'est effectuée la semaine du 1^{er} au 6 février.

Didier DAUBOIN, informe que M CHAPUIS, prêtre, effectuera une visite du presbytère le 24 février vers 16h.

Didier DAUBOIN, nous informe que la commune, a accueilli, une personne qui fait le Tour de France à pied accompagné de son âne afin de sensibiliser la population sur le tri des déchets, le week-end du 5 et 6 février. Il tient à remercier M et Mme CAYEUX Michel qui l'ont accueilli.

Didier DAUBOIN, informe que le mouvement des jeunes chrétiens occupera le presbytère du 24 au 27 août 2022.

Annick DUPONT, fait le compte rendu de l'assemblée générale du Comité des Fêtes, et indique que Mme Céline KERDRAON a été nommée vice-présidente. L'association envisage de faire une distribution de chocolats pour Pâques.

Dorothee GARNIER, indique qu'une personne est à la recherche d'un garage à louer ou à acheter.

Dorothee GARNIER informe que l'EMION organise, un bal FOLK le samedi 11 juin 2022 à partir de 19h sous la Halle, et également un goûter musical le 29 juin 2022.

Dorothee GARNIER explique qu'un malentendu entre deux associations s'est produit quand à la réservation de la salle de l'ancienne école des garçons. Une solution a été mise en place rapidement pour que les membres de ces associations puissent se réunir.

Catherine GAMICHON-NOEL, est étonnée de ne plus voir le boucher du magasin Coccinelle. Ce dernier part à la retraite et ne sera pas remplacé.

Sylvain CUYER demande si un rendez-vous a eu lieu avec M DUMARS, concernant les terrains de la commune. M le Maire a eu RDV avec M DUMARS, ce dernier doit préparer les actes.

Sylvain CUYER informe qu'il a trouvé un acquéreur pour le terrain à côté de M DEGRAEVE. Après un échange le Conseil Municipal décide de vendre le terrain à 58€ le mètre carré (9 voix pour et 2 abstentions).

Cédric DEMARCY informe que la Maison Familiale ne louera plus le gîte route de Dieppe.

Cédric DEMARCY a été sollicité pour organiser sur la commune une compétition de VTT en octobre 2022.

Sophie FOUCAULT demande si la Mairie a eu des informations concernant les travaux de l'EPAHD. M le Maire n'a aucune information pour le moment.

Fin de séance 21h59

Prochaine réunion le 8 mars 2022



